



Municipalité de la  
Commune de Givrins

Préavis n° 49/2026  
au Conseil communal

**Demande d'un crédit extrabudgétaire de  
CHF 167'027.- TTC destiné à financer  
l'achat d'un véhicule de voirie**

*Délégué municipal : Alain Blumenstein, Municipal*

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Acquis en 2012 (préavis municipal n° 10/2012), le véhicule Multicar Tremo totalise aujourd'hui quatorze années de service. Durant cette période, il a été fortement sollicité pour l'entretien du domaine public, notamment pour :

- Le déneigement et salage ;
- Le transport de matériel ;
- Les travaux d'entretien courant toute saison.

Au fil des années, le véhicule a subi de multiples incidents techniques, récemment un incendie et plusieurs réparations importantes, ainsi que des frais d'entretien pour le contrôle technique (SAN) disproportionnés par rapport à sa valeur résiduelle.

L'état général ne permet plus d'en garantir une utilisation fiable et économiquement rationnelle. De plus, les risques de panne entraînent des interruptions de service préjudiciables au bon fonctionnement de la voirie.

Dans le cadre de l'analyse menée pour le renouvellement du véhicule du service de voirie, différentes variantes ont été examinées en tenant compte des besoins opérationnels du service ainsi que des discussions menées avec différents fournisseurs.

Parmi les options envisagées figurait notamment l'acquisition d'un véhicule électrique. Etant conscients des enjeux énergétiques actuels ainsi que de l'intérêt que représentent les véhicules électriques pour réduire l'impact environnemental, cette option n'a toutefois pas été retenue à ce stade. Les contraintes opérationnelles propres au service de voirie doivent être prises en considération. Le service ne dispose actuellement que d'un seul véhicule pour assurer l'ensemble des interventions sur le territoire communal. Le temps de recharge d'un véhicule électrique pourrait ainsi limiter sa disponibilité et compliquer l'organisation du service. En outre, certaines tâches spécifiques, telles que l'utilisation d'une lame à neige ou d'autres équipements techniques, nécessitent un véhicule particulièrement polyvalent, robuste et immédiatement opérationnel en toutes circonstances.

## 2. Solution proposée

Après analyse des besoins et demandes d'offres, la Municipalité propose l'acquisition d'un tracteur **FENDT 209 P Gen 3**, de type arboricole, adapté au service de voirie ainsi qu'à certains accès limités dans la commune.

<b>FENDT 209 P Gen 3</b>	<b>Montant en CHF</b>
Modèle de Base	128'992.-
Equipement supplémentaire :	25'520.-
- Cuve à eau équipée nettoyeurs haute pression et arrosage	
- Semoir à sel et lame à neige en V	
<b>Total net HT de la machine</b>	<b>154'512.-</b>
TVA 8.1%	12'515.-
<b>Total net TTC de la machine</b>	<b>167'027.-</b>
Reprise occasion TTC Multicar avec des outils TTC	32'027.-
Chaînes à neige	Offertes
<b>Total net TTC y compris TVA 8.1%</b>	<b>135'000.-</b>

L'amortissement porte sur le prix d'achat total de la machine soit CHF 167'027. MCH2 indique une fourchette de 4 à 10 ans pour les véhicules, avec une fourchette plus restreinte de 5-7 ans pour les utilitaires. Au vu de l'usage intensif de notre unique véhicule communal, la Municipalité a choisi une approche prudente en amortissant le véhicule sur 5 ans, soit CHF 33'405 par an. La vente du véhicule actuel, le Multicar, sera enregistrée comme produit dans le chapitre des routes.

### 3 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

#### Le Conseil communal de Givrins

**vu** le préavis n° 49/2026, relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 167'027.- TTC destiné à financer l'achat d'un véhicule de voirie ;

**ouï** le(s) rapport(s) de la(des) commission(s) chargée(s) d'étudier cet objet ;

**attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

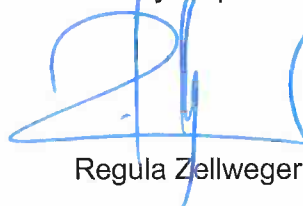
#### décide :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 167'027.- TTC destiné à financer l'achat d'un tracteur Fendt 209 P Gen 3 ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet achat par la trésorerie communale courante ou par un emprunt dans la limite du plafond d'endettement.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 mars 2026 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

  
Regula Zellweger



Le Secrétaire

  
Alexandre Good